

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 33 (1925)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Sur les routes de Nice et de l'orient  
**Autor:** Kuhlmann, A.-E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-26443>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

vices éminents rendus à la patrie vaudoise, en rapportant ceux des jours d'orage qui ont contribué au salut du pays. Il est mort en laissant le souvenir le plus digne de rester gravé dans la mémoire du pays.

Romainmôtier, août 1925.

Eug. ROCHAZ.

---

## SUR LES ROUTES DE NICE ET DE L'ORIENT<sup>1</sup>

---

L'hiver dernier, au cours de travaux aux archives de Monaco et de Turin, j'ai rencontré de nouveaux témoignages des relations étroites qui existaient entre les divers pays romans subalpins. Le rôle joué par les hommes de vos contrées sur tout le versant méditerranéen des Alpes, y apparaît de manière piquante.

Il s'agit d'abord de la conquête de Nice par la Savoie.

Je n'apprendrai rien à personne en rappelant comment fut réalisée cette étrange annexion.

Au milieu de discorde rappelant les débordements des Atrides, la maison d'Anjou, dans la seconde moitié du XIV<sup>me</sup> siècle, était en train de perdre ses royaumes. On avait vu la reine capétienne, Jeanne, duchesse d'Anjou, comtesse de Provence, reine de Jérusalem, de Sicile, Naples et Sardaigne, chassée de ses états italiens par les princes d'Aragon, et pousser au trône tantôt l'un de ses petits-fils, tantôt l'un de ses gendres à l'exclusion de ses propres rejetons et finir par s'allier avec l'ennemi espagnol contre ses héritiers. Les Anjou ne tenaient plus que quelques lambeaux de la Provence, où Monaco, Nice, Antibes, Fréjus devenaient

<sup>1</sup> Nous publions sous ce titre la seconde partie de la très intéressante communication faite le 3 septembre dernier par M. Kuhlmann à l'assemblée de la Société du Musée romand, à La Sarra. La première partie a paru dans la *Gazette de Lausanne*, le 13 septembre 1925.

encore autant de foyers de dissidence. C'est à ce moment que la commune de Nice, en particulier, enrichie par son port prospère grâce à la guerre, renforcée aussi par l'afflux de riches familles gênoises comme les Grimaud (ou Grimaldi) ou levantines, comme les Lascaris descendants d'empereurs grecs, c'est à ce moment, dis-je, que la commune de Nice prit des allures d'indépendance. Le pape, Gênes, les Aragonais traitaient avec elle. La sentant perdue pour lui et pensant la faire échapper à ses rivaux, le prince angevin autorisa Nice à se donner à qui pourrait assurer son salut. Aussitôt elle appela le prince qui lui paraissait le plus en état de la préserver, sans péril pour ses franchises, prince pauvre, il est vrai, mais pourvu d'une forte armée : le comte de Savoie. Alors, en 1387, le Midi pour la première fois dans les temps modernes, vit descendre des Alpes les hommes du Nord en armes. L'invasion savoyarde fut rude, la conquête de Nice implacable.

Vos aïeux y prirent une large part. Nous trouvons parmi les gens de l'expédition un Johannès Maior Vulffensi, un Garnerus, miles, un Jean Grassetti donzel, un Aymon Billiensi, un Petrus eques Scublensi, qui sont tout bonnement Jean Mayor de Vufflens-la-Ville, Warnery homme d'armes, sans doute d'Orbe, Jean Grasset, d'ici même de La Sarraz, Aymon sire de Billens près Romont et Pierre sire d'Ecuablens, chevalier ; on en trouverait bien d'autres. Mais une fois Nice et sa campagne conquises, lorsqu'il s'agit d'y organiser un gouvernement, ce furent d'abord des Savoyards et Chablaisiens, des Vaudois et des Genevois que nous rencontrons ; les fonctions suprêmes, celles de gouverneurs et de lieutenants-gouverneurs leur furent réservées pendant les soixante premières années ; ce n'est que plus tard qu'on trouve dans ces charges des Valdôtains et des Piémontais ; les fonctions subalternes ou celles exigeant une connaissance

des mœurs du pays, en revanche, étaient données à des indigènes ; c'était la sagesse; c'était déjà le système Lyautey.

Le premier gouverneur général est François de Compey, cité le 30 octobre 1388 ; c'était un noble génois, châtelain des Clées ici tout près de nous ; dix ans plus tard, voici François de Rougemont, dit Cornaz, sire de Valloire, vice-sénéchal de Nice ; puis André de Grolée (1399 à 1402), Guillaume de Grolée (1405), Guy de Grolée (1410) ; Pierre Bonivard, sire du Dézert, est en fonctions de 1415 à 1422, voici ensuite Nicod de Menthon, sire de Versoix et de Vernier, gérant du gouvernement, puis gouverneur de Nice en 1435, Théobald d'Avenches, sire du gué d'Avenches, Anger, co-seigneur d'Hauteville (1449) ; enfin le dernier « Suisse » serait Gérard, comte de Montbel et Entremont, gouverneur en 1457.

Tous ces messieurs n'ont pas été sans laisser de traces au pays nissard, devenu le comté de Nice. La peinture niçoise, dont le développement qui devait être si grand, commença de leur temps, atteste l'influence que dut exercer sur les artistes locaux les ouvrages raffinés de la France bourguignonne que, sans doute, apportèrent avec eux ces hommes de chez vous.

S'il y avait un flux du Nord vers le Sud, un reflux ne devait pas tarder à déferler du Sud au Nord sur les Etats de Savoie et venir baigner jusqu'aux rives de votre lac roman. C'est l'époque où des Piémontais, les comtes de Challant se fieffent copieusement au Pays de Vaud, où l'un d'eux devient évêque de Lausanne et où nous observons dans votre art l'influence milano-piémontaise alternant avec l'influence française ou bourguignonne des évêques de Montfaucon. A cette date, votre pays semble définitivement romanisé dans le sens d'« oc ». La grâce, l'élégance, le raffinement le parent comme il arrive dans les pays de grande prospérité

sous l'impulsion d'une cour fastueuse. L'heure de l'orage ne sonnera que quarante ans plus tard ; vos pères jouissaient encore des délices de ce qu'on pourrait appeler la minute fleurie de votre histoire.

\* \* \*

Pour finir cet impromptu qui m'a fait un peu trop sauter du coq à l'âne, je voudrais vous conter une anecdote dont j'ai glané les éléments sur les feuillets de rébarbatifs livres de comptes, aux archives de Turin. Que ces murs, que votre docte compagnie m'en pardonnent la frivolité.

La conquête de Nice avait eu pour les ducs de Savoie une importance majeure ; elle avait fait d'eux un riverain de la Méditerranée et une puissance navale dotée d'une flotte appréciable, ainsi que d'un des ports les plus sûrs de ces parages. Cette situation nouvelle était bientôt consacrée par un événement qui permit à la cour de promener son pavillon à la croix blanche tout au long de la mer bleue. Louis, comte de Genève, venait d'obtenir la main d'une fille du roi de Chypre, la princesse Anne. Il fallait l'aller querir en son île pour l'amener en Savoie en débarquant à Nice. On devait donc envoyer en Orient une ambassade<sup>1</sup>, et à cet effet, on fit armer la galère ducale<sup>2</sup> dont le patron était le Niçois Simon del Pozzo. Le 26 mai 1433, le receveur général des finances lui remet mille double ducats d'or pour les frais casuels du voyage. Le 2 juin, on expédie d'Annecy à Savone, François Cerrato (s'agit-il d'un La Sarra du val d'Ivrée ?) pourachever les préparatifs de l'escale au port gênois. Au mois de juillet, Rodolphe, comte de Montfort, et François

<sup>1</sup> *Cibrario*, Opuscoli, 1841, p. 358. — *Guichenon*, vol. II, p. 96.

<sup>2</sup> Arch. de la Cour des Comptes, Turin, Comptes des Receveurs généraux, vol. IX, fol. 63.

de Viry<sup>1</sup> (encore un chablaisien fieffé chez vous), tous deux, conseillers ducaux, s'embarquent sur la galère ducale pavée de tapisseries, avec huit personnes de la suite et neuf chevaux. D'autre part, on dépêchait à Nice: Nicod de Chissey, donzel de Sallanches, bourgeois de Lausanne, avec sa femme, pour y recevoir la future duchesse de Savoie.

Celle-ci partit de Chypre le 15 décembre 1433 ; elle était accompagnée de quatre femmes cypriotes et de huit jouvenceaux ses favoris et jongleurs, singulier entourage pour une jeune fille qui va retrouver son fiancé. Les comptes nous apprennent, au surplus, qu'avant le départ de la nef, il fallut faire agrandir à bord, par les charpentiers, les appartements de la princesse Anne pour y pouvoir loger ses beaux ico-glans.

L'on fit escale à Naples<sup>2</sup>, où l'on passa deux jours, pendant lesquels, selon la remarque d'un chroniste du crû, elle se laissa persuader d'abandonner ses parures orientales un peu risquées pour les préjugés d'Occident, et se fit vêtir de robes et d'atours à la mode française. Le 1<sup>er</sup> janvier 1434, on abordait dans le port de Lympia, à Nice, avec la galère cypriote de l'escorte, conduite par le prince Jean, frère de la princesse Anne. On y séjournna vingt-deux jours dans les fêtes et liesse, malgré le décès récent du frère aîné du fiancé, le prince Amédée de Piémont. La vie de la cour à Nice fut des plus brillantes<sup>3</sup> : pour la princesse seule, on dépensa 3477 florins d'or, soit 48,000 francs qui furent envoyés par Pierre de Gilette, de Pont d'Ain, trésorier du comté de Genève.

Le 23 janvier 1434, on partait pour la Savoie. Nous laisserons cette cavalcade pittoresque cheminer lentement

<sup>1</sup> Comptes des Receveurs généraux, vol. IX, fol. 63.

<sup>2</sup> Raccolta di varie cronache del regno di Napoli dal 1197 al 1487, Napoli 1780.

<sup>3</sup> Comptes des Receveurs généraux, vol. IX, fol. 71.

sur ce qui est aujourd'hui la « Route des Alpes » que parcourrent les autocars du P. L. M.

Les comptes de Gilette nous révèlent qu'Anne dut se séparer à Nice de quelques-uns de ses compagnons mâles, jugés sans doute un peu trop équivoques et compromettants par vos honnêtes vaudois d'ancêtres. Ces comptes, du reste, fourmillent de détails d'un piquant imprévu plein de cocasserie ; ils peignent au vif cette brillante et vaine demi vierge royale, dont la vie fut une suite de plaisirs, tissée d'intrigues en faveur de ceux des seigneurs cypriotes, ses favoris, qu'elle garda auprès d'elle.

Le train du voyage était lourd, la « bague » encombrante ; on cheminait cependant.

Mais voici qu'arrivés à Genève (qui ressemblait peu à une cité pour Société des Nations et Croix Rouge) voici qu'arrivés à Genève, on s'aperçut que la dame avait oublié à Nice son perroquet<sup>1</sup> ; et nous lisons sur les austères parchemins du rôle des comptes qu'on conserve à Turin, cette joyeuseté digne de Molière ; écoutez-en le latin macaronique : « Libravit Johanni Raimondi et Aimoneto dou » Serre de Nycia qui apportaverunt unum papagay qui erat » domine nostre comitisse Gebennensi et quem dimiserat in » Nycia pacto facto cum eisdem pro tanto usque ad Geben- » nis = XV florenos. » Ce qui se traduit : « A Jean Rey- » mond et à Aymond de La Sarra de Nice, pour avoir » apporté un perroquet de notre dame comtesse de Genève » qu'elle avait oublié à Nice, payé selon prix fait, pour leur » voyage jusqu'à Genève 15 florins. » Mais ce n'est pas tout. A peine ces deux sires s'étaient-ils mis en route qu'on s'apercevait à la cour, qui dans l'entre-temps avait déménagé de Genève à Thonon, qu'il manquait de quoi garnir

<sup>1</sup> Comptes des Receveurs généraux, vol. IX, fol. 69.

la mangeoire du précieux volatile. Vite on dépêche un troisième messager et nous lisons dans le registre : « Libravit » Bergonon de Gebennis qui dictum papagueys apportavit » de Gebennis usque Thonon X grossos libre pro una uneia » zucari et tribus libris de grana de papagueys emptis pro » dicto papagueys : XII grossis. » Ce qui signifie : « A Bergonon de Genève, qui apporta le dit perroquet de Genève à Thonon, payé 10 grosses livres et pour une once de sucre et 3 livres de graine pour perroquet achetées exprès pour ce perroquet : 12 grosses. »

Je ne m'attarderai pas sur ces futilités d'archives ; bien plutôt je m'excuserai de les avoir citées, vous laissant le plaisir facile d'évoquer par elles, à vos propres yeux, le côté volage, si suggestif pour nos imaginations de dilettanti modernes, de cette galante vie de cour en des temps par ailleurs si rudes et cruels.

Elles auront du moins un mérite, c'est de vous faire toucher du doigt une vérité trop souvent oubliée, savoir : que rien ne change au fond, que le passé c'est le présent avec ses petits côtés qui se maintiennent plus que les grands. Vous y retrouverez votre bonhomie souriante et acidulée d'ironie, votre penchant à la gaîté, à l'indulgence, à ce qui est beau et vain, tout ce qui vous rattache par des fibres invisibles à vos pères, ne craignez pas de dire : à vos chers papas du passé, qu'ils fussent Savoyards, Bourguignons ou autres ; de vrais Romands cependant, toujours et quand même.

La Sarraz, 27 août 1925.

A.-E. KUHLMANN.